

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**ALGERIE /REGION ARABE
CASBAH D'ALGER (C.565)**

**SITE CULTUREL CLASSE EN 1992 SUR LA BASE
DES CRITERES (ii) (v)**

Novembre 2024

Résumé Analytique

Le processus de contrôle et de suivi sur le terrain de l'état de conservation du patrimoine bâti constitutif de la casbah d'Alger, par les différents services concernés du Ministère de la Culture et des Arts et de la Wilaya d'Alger, connaît depuis l'année 2023, une reprise de la dynamique de prise en charge de la casbah d'Alger, à même de réduire les facteurs affectant le bien, qui concernent notamment, la dégradation de l'espace public et de ses infrastructures, ainsi que le tissu urbain.

Il y a lieu de relever l'avancement important des opérations programmées dans le cadre du plan d'action prioritaire de la casbah d'Alger, durant les deux dernières années (2023 et 2024), qui a permis une prise en charge effective des différentes composantes du site, (biens relevant de la propriété publique, biens wakf, et biens relevant de la propriété privée). A ce titre, des projets de restaurations (études et travaux) de certaines unités monumentales, sont achevés, d'autres sont lancés, en travaux, après l'achèvement des études et connaissent un avancement important, (travaux de consolidation, travaux de restauration, ...Etc.).

Au vu de l'importance patrimoniale de la casbah d'Alger et la nécessité de la prise en charge de son cadre bâti, pour préserver la valeur universelle exceptionnelle, un suivi rigoureux et régulier de ces opérations est assuré par le comité mixte Ministère de la Culture-Wilaya d'Alger, dans le cadre d'une approche concertée, intégrée et durable, associant l'ensemble des acteurs de la ville.

Dans le même sillage, dans le respect des prescriptions du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger, et à un niveau stratégique et une échelle territoriale et urbaine, le comité s'attèle à mettre en œuvre des recommandations de la réunion internationale d'experts,

En effet, des efforts sont consentis pour ce qui concerne la réflexion autour de la mise en place d'une vision stratégique de la Casbah d'Alger, la mise en place d'une structure de décision et de gestion unique et autonome, dotée d'un pouvoir décisionnel de haut niveau et l'intégration d'une vision future de la casbah d'Alger, dans son rapport stratégique à l'ensemble de la ville d'Alger.

Dans le cadre de la conservation urbaine des centres historiques, et notamment celui de la Casbah d'Alger, selon une approche centrée sur le paysage urbain historique, au sens large de la ville d'Alger, qui prend en charge la topographie, l'hydrologie et l'environnement naturel et bâti de ces derniers, sans omettre les pratiques et valeurs sociales et culturelles, les processus économiques et dimensions du patrimoine immatériel en tant que vecteur d'identité, une réflexion est menée par le Ministère de la Culture et des Arts, en concertation avec les différents acteurs concernés à différents niveaux et dans différents domaines, en vue de permettre que les interventions contemporaines s'intègrent au patrimoine de façon harmonieuse dans un cadre historique et prennent en considération les contextes régionaux.

C'est à ce titre, que l'intensité et la rapidité des mutations actuelles liées au développement, et aux changements climatiques notamment, représentent un défi considérable pour nos environnements urbains complexes, et appellent la nécessité de mise en place de politiques contemporaines de conservation urbaine, intégrées, et durables.

Les concertations et échanges intersectoriels en cours, permettent d'envisager les modalités de mise en place de projets concertés et innovants, visant sa revitalisation socioéconomique, ainsi que les contraintes et dispositifs réglementaires permettant l'intervention sur les biens relevant de la propriété privée. Ces actions ont pour objectif de maintenir les attributs qui sous-tendent la valeur universelle du bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, et qui concernent notamment la densité de la trame urbaine, le maintien de la fonction d'habitation, associée aux activités commerciales artisanales, et culturelles.

Ainsi que la survivance des savoirs et savoirs faire liés aux Arts et Traditions Populaires, et des métiers de la construction et du décor architectural.

Cet ambitieux programme de prise en charge global, associant les différentes composantes culturelles et naturelles du bien, et de son contexte, ainsi que l'ensemble des acteurs et intervenants, constitue les prémisses d'une revitalisation socioéconomique de la casbah d'Alger, dans le cadre d'une approche centrée sur les paysages urbains historiques.